



Consortium

CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 16/06/21

**Lieu : réunion dématérialisée via Zoom
9h00**

Membres présents :

| | |
|-------------------------|---------------------------------|
| Bernard Legube | (Président Consortium USTH) |
| Christian Valentin | (IRD) |
| Florent Calvayrac | (Le Mans Université) |
| Philippe Lecoeur | (U. Paris Saclay) |
| Benoit Piro | (U. Paris) |
| Antoine Doucet | (U. La Rochelle) |
| Martin Schwell | (U. Paris Est-Créteil) |
| Giovanna Chimini | (Aix-Marseille U.) |
| Yann Charles | (U. Sorbonne Paris Nord) |
| Essaid Ait Barka | (U. de Reims) |
| Sylvain Ouillon | (U. Toulouse III Paul Sabatier) |
| Hubert Loisel | (U. du Littoral Côte d'Opale) |
| Anne Giroir-Fendler | (U. Lyon 1) |
| Catherine Stephan-Evain | (ENS Paris-Saclay) |
| Eric Lacombe | (U. Montpellier) |

Invités présents :

| | |
|-------------------------|----------------------|
| Jean-Christophe Lacroix | (Département Nano) |
| Guillaume Patanchon | (Département Espace) |
| Etienne saur | (USTH) |
| Dinh Thi Mai Thanh | (USTH) |
| Luc Le Calvez | (USTH) |
| Sabine Vermillard | (USTH) |
| Philippe Behra | (Consortium USTH) |
| Céline Gaussen | (Consortium USTH) |

Accueil et présentation par le Président Bernard Legube de l'ordre du jour de la réunion. Ce Conseil d'administration intervient en remplacement du Conseil d'administration qui aurait dû se tenir le 20 mai 2021 à la suite de l'Assemblée Générale et n'a pu l'être, faute de temps. Il sera plus complet que ce qu'il aurait été, et un nouvel ordre du jour a été préparé. Bernard Legube propose de passer tout de suite à l'élection du Président au cas où le temps manquerait en fin de réunion.

9) Election du Président du Consortium USTH

Bernard Legube confirme ce qu'il avait déjà annoncé à savoir qu'il se représente pour le poste de Président jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022. Cependant, il faudra trouver d'ici là sa succession. En cas de difficulté, il pourrait encore prolonger d'un an jusqu'en 2023 bien que ce n'est pas sa volonté. Il se retire de la réunion et c'est Christian Valentin, le VP

Recherche qui reprend l'animation de la réunion. Christian Valentin demande s'il y a des candidatures pour le poste de Président en plus de celle de Bernard Legube. En absence d'autre candidature, Christian Valentin propose donc un vote pour la réélection de Bernard Legube. A l'issue du scrutin, Bernard Legube est élu, à l'unanimité, Président du Consortium USTH.

Il est rappelé à la réunion et à reprendre la présidence de séance. Il propose que soit procédé à l'élection des membres du bureau

8) Election du bureau du Consortium USTH

Le Conseil d'administration a été renouvelé suite à l'Assemblée Générale et il faut donc élire un nouveau bureau puisqu'il est composé de représentants du Conseil.

Pascal Gantet ne souhaite pas être renouvelé en tant que trésorier de même que Philippe Lecoeur qui ne souhaite plus être secrétaire de l'association.

Les candidatures sont les suivantes :

- Essaid Ait barka (U. de Reims Champagne-Ardenne) : secrétaire
- Anne Giroir-Fendler (U. Lyon 1) : trésorier
- Christian Valentin (IRD) : VP Recherche
- Florent Calvayrac (Le Mans U.) : VP Masters, accréditations
- Martin Schwell (U. Paris-Est Créteil) : VP Licences

Anne Giroir-Fendler souhaiterait reprendre son poste de VP doctorants lorsque le programme 89 aura démarré et qu'il y aura à nouveau des doctorants en thèse.

1) Informations diverses

Bernard Legube intervient pour faire un rapide compte rendu de son échange du 8 juin dernier avec Patrick Nedellec, Délégué aux affaires européennes et internationales au MESRI. L'échange fut très positif et Patrick Nedellec a réaffirmé son soutien au Consortium et à l'USTH. Quelques points sont à noter :

- Bernard Legube a fait part de son point de vue sur la structure du Consortium qui n'est peut-être plus adaptée aux activités. Il est seul avec la chargée de gestion alors que la charge de travail ne cesse de s'accroître et les réglementations autour des activités se complexifient. Il faut réfléchir à repenser le Consortium, peut-être pour le faire porter par un établissement afin de bénéficier du support humain et matériel de l'établissement porteur.
- Le contrat de Sabine Vermillard arrive à son terme en août. Patrick Nedellec attend une demande officielle du Recteur de l'USTH pour le renouvellement du poste ou une modification de poste (poste de secrétaire générale en France ?)

Le Recrutement du nouveau Recteur est en cours. Christian Valentin et Bernard Legube ont participé au jury de sélection. Il y avait de bons candidats qui ont été classés. Le classement doit être maintenant entériné par le Ministère et ensuite proposé au Vietnam. Sur les demandes de subvention, le Consortium a envoyé au MESRI la demande de subvention (en version numérisée) pour avis avant un envoi officiel. Le montant demandé est de 97 100 euros.

La demande de subvention à l'Ambassade de France ne pourra être faite qu'une fois la subvention en cours entièrement justifiée. Un avenant a été fait avec comme date limite de justification septembre 2021. L'appel à cotisations va être lancé prochainement.

Bernard Legube informe les membres que l'Université de Limoges a fait une demande afin d'adhérer (à nouveau) au Consortium USTH. Personne ne s'abstient ni ne s'oppose à cette demande, l'adhésion de l'Université de Limoges est approuvée.

Sur le programme 89, le Consortium s'est fermement opposé à la première proposition. Cette opposition a été exprimée auprès de la direction franco-vietnamienne de l'USTH. Une motion avait été rédigée et proposée au vote aux établissements. Elle ne pourra pas, cependant, être envoyée officiellement car elle n'a pas réuni suffisamment de votes (13 votes pour, un vote contre) (probablement car la demande de vote avait été faite ultérieurement à la demande de vote aux élections). Les établissements s'étaient pourtant largement prononcés favorablement à la démarche en AG. Une nouvelle proposition de répartition a été faite. Le programme devrait démarrer en 2022.

2) Avenant à l'arrêté d'accréditation

Florent Calvayrac, VP Masters et accréditations n'a pas de nouvelles de l'avenant mais ce dernier devrait être envoyé prochainement au Consortium pour relecture. Il est demandé aux établissements de prolonger leur investissement dans les Masters. Un courrier sera envoyé en ce sens aux établissements.

3) Budget prévisionnel

Présentation par Bernard Legube du budget prévisionnel.

Cf. diaporama.

4) Indemnisation enseignement à distance

La question de l'indemnisation de l'enseignement à distance a été posée. En effet, une partie voire la totalité des missions d'enseignement ne pourra se faire en présentiel. De ce fait, l'indemnisation de l'enseignement à distance devrait être reconduite en 2021. 3 options sont proposées : soit augmenter le montant de l'heure indemnisée, soit augmenter le forfait fixe par équivalent mission d'enseignement, soit indemniser les établissements qui font de la coordination de formations. Attention, cette indemnisation doit bien être considérée comme non pérenne, mais liée à la pandémie. D'autre part, certains correspondants ont exprimé le souhait que les indemnités versées aux établissements soient redirigées pour les activités USTH. Cependant, le Consortium ne peut pas s'ingérer dans la gestion interne des budgets des établissements.

5) AAP Recherche

Concernant l'appel à projets recherche qui a été lancé en avril, 8 propositions ont été reçues. Le jury constitué de 3 experts français et 3 experts vietnamiens se réunira début juillet.

6) Aéronautique

Un appel est lancé afin de trouver une direction pour le département aéronautique.

7) Solidarité Talents Vietnam

Solidarité Talents Vietnam Ecole du numérique est un projet de formation professionnelle intensive au Vietnam de « testeurs qualité logiciel » et dans un an de « développeurs ». Le pilotage est assuré par l'AAFV (Association d'Amitié Franco-Vietnamienne) et EPVN (Association Enfance Partenariat Vietnam). Elle a vocation à former

des filles et garçons de familles défavorisées. L'USTH apporte son soutien à ce projet en accueillant gratuitement la première promotion au sein de ses locaux en 2021-2022. Le Président du Consortium Bernard Legube souhaite aider le projet et propose que le Consortium verse à l'AAFV la somme de 3000 euros (sur les 5000 manquants dans le budget de l'AAFV). Personne ne vote contre ni ne s'abstient, la participation du Consortium USTH à l'association est approuvée à hauteur de 3000 euros.

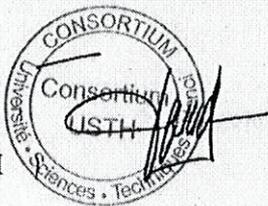
Fin de réunion : 11h15

Fin de la réunion : 19h00

Le 17/07/2021
Le président

Bernard Legube

Consortium USTH



Le 17/07/2021
Le secrétaire de séance

Essaid Ait Barka

A handwritten signature in black ink.